



Établissement public du ministère chargé du développement durable

COMPTE RENDU de REUNION du GROUPE LOCAL des ANIMATEURS de S.A.G.E de la DELEGATION ANJOU-MAINE

Mardi 19/06/12 (9h30-16h30) à Andrezé (49)

AELB - Délégation Anjou-Maine

INTRODUCTION :

Septième réunion du groupe local des animateurs de SAGE basée sur les échanges et partages d'expériences entre animateurs(trices) de SAGE. Ce réseau regroupe l'ensemble des animateurs(trices) du territoire couvert par la Délégation Anjou-Maine de l'agence de l'eau (9) : commission géographique Mayenne-Sarthe-Loir (SAGE Mayenne, Oudon, Sarthe Amont, Sarthe aval, Huisne, Loir) et SAGE Layon-Aubance, Authion et Evre-Thau-St Denis. Il est piloté par la Délégation Anjou-Maine de l'agence de l'eau depuis fin 2005 (P.Boniou), et complète les rencontres annuelles de l'ensemble des animateurs du bassin Loire-Bretagne organisées au printemps par le siège de l'agence. Sont associés en tant que de besoins la Dreal Pays de la Loire et l'Onema-Direction interrégionale Bretagne-Pays de la Loire.

Accueil cette fois par le nouveau SAGE Evre-Thau-St Denis dans la salle du site de sa structure porteuse (SMiB) à Andrezé (49).

Excusés : Jean-Marie Quéméner (DREAL Pays de la Loire), Christian Prémel-Cabic (AELB)

Depuis la dernière réunion, nous accueillons l'animateur du SAGE Evre-Thau-St Denis, Raphaël Chaussis et l'animatrice du SAGE Sarthe aval, Agathe Rémond.

Accueil par M.Jean-Claude Morinière, président du Syndicat Mixte des Bassins de l'Evre, de la Thau et du St Denis qui porte le SAGE. Il excuse le Président de la Commission Locale de l'Eau (M.Jean-Robert Gachet) qui n'a pu se libérer (agriculteur, maire). Il présente son Syndicat qui vient d'évoluer dans son territoire et ses statuts pour passer d'un syndicat du bassin de l'Evre à un syndicat plus vaste incluant aussi les bassins de la Thau et du St Denis, correspondant au périmètre du SAGE (reste 2 communes non adhérentes mais les autres communes (limitrophes) ou communautés de communes sont membres du syndicat). Le syndicat porte déjà le Contrat Restauration Entretien de la rivière Evre avec un technicien de rivière (excusé, tout jeune papa).

Il salue les autres animateurs de SAGE et l'AELB et se félicite de l'avancée rapide du SAGE.

Présentation du contexte du SAGE par son animateur : secteur agricole dynamique des Mauges, SAGE attendu localement depuis quelques années (concertation avant, film « Rêves de bassin » (primé aux Trophées de l'eau)), avec une CLE et un Bureau restreint dynamiques, structure porteuse bien adaptée avec technicien de rivière - secrétaire - animateur, SAGE en phase d'Etat des lieux-Diagnostic (Bureau d'études Géo'Hyd), actions concrètes déjà sur le terrain (CRE et appel à projets sous bassin Jousseinière)...

TOUR DE TABLE ET POINT SUR L'AVANCEMENT DES SAGE :

Deux « nouveaux » SAGE en élaboration :

Evre-Thau-St Denis : cf. ci-dessus, en phase d'Etat des lieux-Diagnostic. Etat des lieux récemment validé, diagnostic en cours d'élaboration. Avance bien, Bureau CLE dynamique.

Sarthe aval : présentation de l'animatrice recrutée, Agathe Rémond. SAGE en début d'élaboration : finalisation du cahier des charges d'Etat des lieux-Diagnostic (sur modèle d'autres SAGE voisins : Sarthe amont, Huisne, Evre-Thau-St Denis), lancement de l'étude en septembre.

Bonne synergie et mutualisation avec les 2 autres SAGE portés par l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe. Bonne dynamique du Président CLE avec déjà des sujets sensibles (classements cours d'eau...).

Trois SAGE en mise en œuvre et révision :

Oudon : « SAGE nécessaire ». Le projet de SAGE révisé a été validé par la CLE en mars 2012. Il est examiné lors de la commission planification du 21 juin prochain avec analyse par les services AELB-Dreal-Onema bassin et locaux, visioconférence pour présenter le projet de note...

Mayenne : mise en œuvre du SAGE approuvé mi-2007 (2^{ème} CRBV, s'appuie beaucoup sur des Syndicats de bassins dynamiques) et projet de SAGE révisé (sans remise en cause totale) en cours de rédaction (bilan/concertation réalisé en amont en interne), programmation devant la commission planification estimée début 2013.

Layon-Aubance : 2^{ème} CRBV pour la mise en œuvre et Contrat territorial multithématique avec volet pesticides viticoles novateur ; charte des jardinerie en cours (fonctionne très bien). Etat des lieux-diagnostic révisé en cours de validation. Une étude complémentaires des volumes d'eau disponibles à lancer avec le SAGE Evre-Thau suite aux fortes demandes de retenues pour irrigation l'été dernier. Le SAGE est programmé pour un examen en commission planification fin 2013.

Deux SAGE en mise en œuvre :

Huisne : approuvé fin 2009, mise en œuvre avec CRBV (côté 72), développement de CTMA, actions de communication... La CLE prépare déjà la future révision du SAGE (au regard du nouveau SDAGE à venir), via la réalisation d'études complémentaires (notamment étude volumes prélevables), la mise à jour de l'état des lieux (en interne grâce au tableau de bord du SAGE).

Sarthe amont : approuvé en déc.2011. La mise en œuvre du SAGE se déroule avec un CRBV, émergence de CT, appui à la structuration de la maîtrise d'ouvrage... A voir la prise en compte du SAGE par les services de l'Etat des 3 départements concernés notamment des points liés à l'urbanisme, aux cours d'eau et zones humides, harmonisation d'arrêtés... Nombreuses opérations de communication prévues et 1 stagiaire sur la thématique « Plans d'eau » (7 000 plans d'eau déjà recensés).

Pour ces 2 derniers SAGE et Sarthe aval, plus value relevée de la synergie entre animateurs, de la mutualisation du secrétariat et surtout du poste de chargé de mission suivi-évaluation-SIG (A.Sow).

Deux SAGE en élaboration :

Authion : stratégie du SAGE en cours d'élaboration. Forum des élus prévu début juillet. Travail en parallèle sur la prélocalisation des zones humides (assez bien perçu par monde agricole) et étude sur les volumes prélevable lancée (gros enjeu quantitatif). Une interrogation de calendrier par rapport au rythme de la fin de l'élaboration et des échéances électorales. Ce « SAGE nécessaire » est programmé pour un examen en commission planification en 2014 (élections en 2014).

Loir : projet de SAGE en cours de rédaction (débuté en 2008). Rédaction par grands enjeux thématiques, fin estimée à fin 2013. Un travail important sur l'émergence de la maîtrise d'ouvrage, des CT avec l'agence (réunions par sous-BV) et la thématique zones humides. L'animateur est seul pour ce grand territoire. Le portage du SAGE une fois approuvé pose question.

POINT-CALENDRIER DCE-SDAGE :

Les animateurs CLE seront sollicités pour des avis techniques lors de la révision du SDAGE, de même que les CLE lors des consultations officielles pour des avis politiques fin 2012 et surtout 2013. Un Forum de l'eau sur les Questions importantes est prévu en 12/2012 au Mans.

Les animateurs CLE ont d'autre part été invités dernièrement à la réunion Pressions sur la révision Etat des lieux SDAGE le 5/06 ; les retours sont attendus. La 2^{ème} phase interviendra en novembre.

Lors de l'élaboration du SDAGE actuel, les CLE avaient été consultées, mais aucun retour ne leur avait été adressé sur les remarques formulées, ce qui a été mal vécu. Il est donc primordial pour ce futur SDAGE de s'engager à apporter des réponses, argumentaires, aux propositions et remarques qui seront formulées.

Les CLE peuvent être un relais local concernant le SDAGE, mais il est important de bien définir ce qui peut leur être demandé. Les CLE peuvent apporter un point d'information sur le sujet, certains SAGE le réalisent déjà au travers Lettre du SAGE ou autre.

Aussi, les animateurs expriment leur volonté de travailler pour l'élaboration du futur SDAGE mais il faudra anticiper pour caler les dates de réunions techniques, afin qu'ils puissent les insérer dans leur programmation de travail, faire en sorte de mobiliser les membres de la CLE sur le sujet et prévoir des réunions si besoin.

Pour présenter le SDAGE, ils demandent un accompagnement avec un appui technique (préparation de ppt, participation aux réunions....).

Les animateurs sont toujours soucieux de faire la distinction entre leurs apports et avis techniques et un avis politique qui ne relève pas d'eux mais de la CLE.

Un point est fait sur la déclinaison du programme de mesures par départements et territoires de SAGE : fait en 72, 61, 53, rien en 49. De même, les animateurs ont participé à la concertation sur des versions projets mais n'ont pas été informés des versions définitives.

Cela leur pose la question de leur intégration dans les travaux des MISEN.

Les SAGE pourtant présentés comme « outils de mise en œuvre du SDAGE » restent systématiquement mis à l'écart des travaux portés par les MISEN sur les sujets DCE-SDAGE.

A ce jour ils ne sont pas concernés par les démarches d'analyse critique du SDAGE ni des réflexions engagées sur les DOE qui sont destinés uniquement aux MISEN alors qu'ils ont explicitement pris des dispositions sur ce dernier sujet.

Une autre question est la prise en compte des SAGE par les services instructeurs Police de l'eau. Faut-il envisager la réalisation de « fiches de lecture » des SAGE à destination des services afin « d'obliger » leur prise en compte lors de l'instruction des dossiers ? Qui doit faire ce travail ? - normalement en interne des services de l'Etat, les SAGE peuvent y contribuer, l'agence...

Un travail important mais sans doute très utile si on souhaite donner une « portée » aux SAGE approuvés.

PRESENTATION DES ORIENTATIONS DES MODALITES SAGE 10^E PROGRAMME AELB :

Présentation rapide des confirmations de modalités 9^e programme et des modifications prévues au 10^e programme (sous réserve de validation par les instances) : sur forfait fonctionnement, coût plafond, taux de subvention... Globalement plus favorables aux SAGE.

Présentation de la cohérence recherchée avec les modalités Contrats Territoriaux, outils de mise en œuvre des SAGE.

L'élaboration des CT en amont doit se faire en lien avec les SAGE et les projets de CT devront obtenir un avis des CLE.

Discussion sur le rapprochement nécessaire entre animateurs-techniciens de CT et cellule d'animation des SAGE : échanges de cartes, liens pour les actions et documents de communication...

Point particulier sur le Grenelle et la mise en application de la circulaire de 05/2011 sur le portage des SAGE lors de leur mise en œuvre (nécessité d'une structure porteuse englobant tout le territoire de SAGE, si EPTB compétent répondant à cette condition, il devient porteur du SAGE) :

si l'Evre-Thau-St Denis est dans la bonne configuration après que sa structure porteuse ait étendue son périmètre et ses compétences à l'ensemble du territoire du SAGE, le Layon-Aubance et l'Authion doivent étudier leur positionnement.

Cette question est évoquée lors de l'analyse des projets de SAGE en Commission planification du Comité de Bassin (cas du SAGE Dore, reprise des SAGE auvergnats par l'EPL...).

Echanges sur la place des Présidents de CLE au CB : ils sont invités, sans droit de vote, leur motivation pour y participer reste limitée (des animateurs les représentent parfois).

La réunion des Présidents de CLE est perçue positivement même si elle reste plus un lieu d'information descendante qu'un lieu d'échange.

Par contre, proches des enjeux locaux, leur participation aux Commissions Territoriales (lorsqu'elles évoquent des sujets « locaux ») pourrait « redynamiser » ces instances et plus concrètement les ancrer sur le territoire...

PROBLEMATIQUE DES MASSES D'EAU ORPHELINES DE MAITRISE D'OUVRAGE (2015, RAPPORTAGE EUROPE...), ROLES DES SAGE DANS LA MOBILISATION-STRUCTURATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE, PARTENARIATS A CONSTRUIRE (DE L'APPROBATION A LA MISE EN ŒUVRE...) :

Présentation de retours d'expériences de SAGE qui s'investissent particulièrement dans l'émergence et l'appui à la structuration de la maîtrise d'ouvrage (MO) sur leurs territoires :

Loir :

a engagé des actions sur la partie aval de son territoire (sur l'amont deux gros CT sont déjà en place) en lien avec l'agence, pour faire émerger, impulser et maintenir la maîtrise d'ouvrage.

Huisne et Sarthe amont :

appui à l'émergence-structuration de la MO en lien avec les appels projets lancés dans le cadre du CRBV et avec les projets de CT de l'agence (une étude sur les freins à la MO sur l'aspect CRE avait été menée en 2009 sur l'Huisne).

Sarthe aval :

se renseigne sur les MO existant sur son territoire et les éventuels manques.

Evre-Thau-St Denis et Layon-Aubance :

cas particuliers car les structures porteuses des SAGE portent également directement des CT.

Authion :

pour l'instant, pas de problématique MO car déjà des CT bien engagés et liens avec SAGE.

Mayenne :

le SAGE s'implique peu dans l'émergence des CT. Des Syndicats de rivières ont leur propre dynamique et il existe des ASTER sur le territoire. Mais, le SAGE apporte un appui technique à des Collectivités pour certaines actions (guide et CCTP type sur les zones humides...).

Oudon :

2 gros MO sur le secteur avec SBOS et SBON sur partie milieux aquatiques, à développer sur pollutions diffuses avec le SYMBOLIP qui porte aussi de SAGE.

Donc suivant le contexte du territoire et des structures porteuses, les SAGE s'impliquent plus ou moins sur cette problématique.

Les relations étroites SAGE-AELB-CG-CR-ASTER CATER-PNR-DDT Etat sont essentielles pour définir des priorités d'actions et convaincre les maîtres d'ouvrage potentiels.

Le SAGE doit trouver sa plus value dans son rôle lié à l'émergence d'actions (CT) pour passer de sa planification à l'action de MO locaux.

Le problème du retrait de la maîtrise d'ouvrage existante (manque de moyens, autres priorités d'actions...) et aussi évoquée.

A noter que la place des Fédération de pêche sur les masses d'eau orphelines est évoquée comme une piste intéressante.

L'agence signale que son 10^e programme prévoit une Aide à l'émergence-structuration et le renforcement des maîtrises d'ouvrage qu'il faudra confronter à ce que d'autres partenaires font déjà (ASTER-CATER...).

-- Repas --

PRESENTATION-DISCUSSION SUR LE TRAVAIL DE FICHE DE SYNTHÈSE PAR SAGE :

Rappel des objectifs, des synthèses, du partage des données synthétisées.

Présentation des compléments à apporter (indicateurs communs, niveaux d'ambition...) et de l'exploitation-diffusion (interne, CB, MISEN, SAGE...).

En parallèle, il est rappelé la procédure nouvellement en place pour l'examen des SAGE par la commission planification.

La première partie de la note de cette commission sur la compatibilité du projet de SAGE avec le SDAGE est constituée d'un diagnostic territorial « impartial », au regard des données en possession du STB constitué par ce type de fiche de synthèse (et non sur la base de l'état des lieux du SAGE). Cela se fait en collaboration étroite siège-délégation.

POINT SUR LES ATTENTES ET DEMANDES DES SAGE :

Aides à la rédaction des SAGE (élaboration ou révision) : méthodologie, types de dispositions ou règles sur les enjeux les plus discutés...

PREVISION D'UNE REUNION SPECIFIQUE « DONNEES » - TABLEAUX DE BORDS-INDICATEURS-EVALUATION DES SAGE, LIENS INDICATEURS SDAGE-SAGE... :

Contenu : sur les données mais aussi comment communiquer sur ces indicateurs et les Tableaux de Bord (CLE, grand public).

+ faire le point sur l'avancement du test sur les indicateurs communs / SDAGE (Huisne, Oudon...).

Récupérer les indicateurs et TdB cet été pour les analyser.

Destiné aux SAGE approuvés (avec TdB), dès *septembre* voire *octobre*.

QUESTIONS DIVERSES :

Récents réalisations remarquables sur les SAGE :

Evre-Thau-St Denis et *Layon-Aubance* lancent une étude gestion quantitative (volumes disponibles) suite à une pression l'été dernier sur la création de retenues d'irrigation (problématique plans d'eau, eaux surface et souterraines...).

De telles études sont prévues aussi sur *Authion*, *Oudon*, *Huisne*...

Rapport d'activité type des CLE :

Point d'information rapide concernant ce rapport type pour lequel le travail continue en interne agence après consultations (pourra être utilisé pour le 10^e programme, mais en général les rapports d'activités actuels de nos SAGE sont satisfaisants).

Réflexion sur les têtes de bassins versants :

Retour sur la formation Onema : très bien, documents présentés bientôt diffusés.

Reste à voir la déclinaison sur chaque territoire de SAGE suivant l'enjeu.

Importance de s'emparer du sujet car prévu dans le SDAGE.

Avancement Classement cours d'eau :

Information de la Dreal Centre-Bassin du 11/06 : les arrêtés listes 1 et 2 du L214-17 sont prêts mais retenus dans l'attente fin de la période de réserve électorale.

Les SAGE demandent que les services de l'Etat viennent présenter en CLE ou bureaux le résultat du travail de classements dès publication de l'arrêté.

Refonte de la rubrique SAGE du site Internet AELB :

Un travail a été réalisé afin de donner une seconde jeunesse à la rubrique SAGE du site Internet de l'agence (actuellement bien pauvre).

Une des parties de la rubrique concerne l'onglet « données », relatives aux SAGE, dans lequel seraient recensées les données qui sont disponibles actuellement sur le site de l'agence, telles que les cartes sur l'état des eaux de surface et souterraines.

Parallèlement, des cartes sur la couverture des SAGE par les CT ont été réalisées et sont disponibles actuellement sur le site d'Alfresco.

La partie relative aux aides techniques et financières de l'agence a également été étoffée.

Guide méthodologique des SAGE :

Actualisation-mise à jour du guide national 2008 en cours (références aux nouveaux textes, réforme enquête publique...) (+ Gest'eau).

Réseaux suivi milieux :

Actuellement trois SAGE (*Authion, Layon-Aubance, Evre-Thau-St Denis*) portent des points RCA (réseau de contrôle agence, suit le protocole DCE et vient en complément du RCO). Trois autres SAGE seraient intéressés par la démarche du RCA, à savoir les SAGE *Huisne, Sarthe amont* et *Sarthe aval*.

Des difficultés de saisie des données pour les réseaux RCA en maîtrise d'ouvrage SAGE : le principal facteur limitant est le temps à consacrer et la difficulté liée aux outils pour la biologie, même si des techniques ont été trouvées par certains pour gagner du temps. Elles seraient utiles à capitaliser.

Sur ce même sujet, si Aquascop a bien contacté le SAGE Evre-Thau-St Denis lors de la reconnaissance de stations représentatives, il serait venu sur l'Oudon au printemps 2012 sans contacter l'animatrice du SAGE.

NB : sur l'Oudon, attention aux suivis 2012 : suite à une pollution à l'ammoniac en mai 2012, les mesures réalisées à l'aval de Craon risquent d'être pénalisées. Le SYMBOLIP a porté plainte contre le responsable de cette pollution qui perturbe les évaluations et pénalise les efforts réalisés localement.

PROCHAINE REUNION :

Un rythme d'une réunion par an de ce groupe est toujours souhaité (mai-juin) à caler en fonction des autres réunions nationale, régionale, bassin.

Il est souligné l'importance de maintenir ces échanges d'informations et d'expériences entre animateurs locaux. Les échanges directs (mail, tél....) entre animateurs (nouveaux, anciens...) sont également à maintenir et développer.

Participants à la réunion du 19/06/12 :

Invités	Présents	@
Animateur SAGE Huisne Vincent TOREAU	Vincent TOREAU	vincent.toreau@ bassin-sarthe.org
Animatrices SAGE Mayenne Véronique RIOU Astrid PICHODO	Véronique RIOU <i>Excusée</i>	veronique.riou@cg53.fr astrid.pichodo@cg53.fr
Animatrice SAGE Oudon Régine TIELEGINE Rachel LABRUNIE (chargée mission suivi-évaluation)	Régine TIELEGINE <i>Excusée</i>	regine.tieleguine@bvoudon.fr rachel.labrunie@bvoudon.fr
Animateur SAGE Sarthe amont Baptiste SIROT Julian BRUT (stagiaire « Plans d'eau »)	Baptiste SIROT Julian BRUT	baptiste.sirot@sage-sartheamont.org
Animateur SAGE Loir Alexandre DELAUNAY	Alexandre DELAUNAY	alexandre.delaunay@eptb-loire.fr
Animateur du SAGE Layon-Aubance Bruno VITRAI	Bruno VITRAI	bruno.vitrai@eau-layon-aubance.fr
Animateur SAGE Authion David MOREL	David MOREL	david.morel@sage-authion.fr
Animatrice du SAGE Sarthe aval Agathe REMOND	Agathe REMOND	agathe.remond@ bassin-sarthe.org
Animateur du SAGE Evre-Thau-St Denis Raphaël CHAUSSIS	Raphaël CHAUSSIS	r.chaussis@smibe.fr
Adama SOW (chargé mission suivi-évaluation SAGE Sarthe amont/aval et Huisne)	Adama SOW	adama.sow@bassin-sarthe.org
DREAL Pays de la Loire Jean-Marie QUEMENER	<i>Excusé</i>	jean-marie.quemener@developpement-durable.gouv.fr
Agence de l'eau Loire-Bretagne Lucie SEDANO (siège)	Lucie SEDANO	lucie.sedano@eau-loire-bretagne.fr
Agence de l'eau Loire-Bretagne Thierry GENETTAIS (Délégation AM)	Thierry GENETTAIS	thierry.genettais@eau-loire-bretagne.fr
Agence de l'eau Loire-Bretagne Christian PREMEL-CABIC (Délégation AM)	<i>Excusé</i>	christian.premel-cabic@eau-loire-bretagne.fr
Agence de l'eau Loire-Bretagne Pascal BONIOU (Délégation AM)	Pascal BONIOU	pascal.boniou@eau-loire-bretagne.fr
